

**Réunion extraordinaire du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 25 mars 2025, à 18 h, par vidéoconférence**

Présences

Karl Guimond, président	Katrine Lévesque
Dany Mercier, directeur général	Dominique Marchand
Mélanie Brunette, vice-présidente	Stéphanie St-Pierre Vigneault
Caroline Rioux, directrice des études par intérim	Sonia Tardif
Benjamin Brassard	Lynda Taddio

Absences

Marie-Pier Dupuis	Benoit Lavergne
Isabelle Métivier	Marlène Grenier
Manon Fortier	Félix-Antoine Lafleur
Yacine Bourennani	

Observatrices

Amélie Brouillard, secrétaire
Isabelle Lessard, représentante des cadres

Invités

Nathalie Cosette, responsable de l'application des règles contractuelles
Prudence Hannis, directrice de l'Institution Kiuna
Julien-Pierre Arseneault, directeur de la Formation continue
Christophe Milot, coordonnateur à l'organisation et au développement pédagogique KIUNA
Fanny Bernèche, directrice des Services financiers et de l'approvisionnement
Jean-François Dubois, directeur par intérim des Ressources matérielles
Kathleen Longpré, directrice des Ressources humaines
Kathleen Slobodian, directrice des Affaires étudiantes et des communications
Josée Coderre, directrice de la Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil, Karl Guimond souligne la nomination de Mme Isabelle Lessard, représentante du personnel-cadre en remplacement de Mme Julie Tremblay.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Il n'y a aucune intervention de l'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Sur une proposition de Caroline Rioux appuyé par Dany Mercier, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour du 25 mars 2025.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JANVIER 2025*

Sur proposition de Caroline Rioux appuyé par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 21 janvier 2025.**

4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FÉVRIER 2025*

Sur proposition de Lynda Taddio appuyé par Dominique Marchand, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 27 février 2025.**

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 21 JANVIER 2025*

Amélie Brouillard, secrétaire générale, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 21 décembre 2025.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6.1 PORTRAIT PERSONNALISÉ DES ACTIVITÉS CONTRACTUELLES DU CÉGEP

Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles, présente le portrait personnalisé des activités contractuelles du Cégep pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 et elle explique en quoi cela consiste plus particulièrement.

Cette reddition de comptes est effectuée sur une base annuelle, permettant d'obtenir un portrait personnalisé du Cégep, du respect de certaines obligations et de s'assurer de la conformité des contrats.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

RAPPORT ANNUEL 2023-2024 INSTITUTION KIUNA

CA-3626

Prudence Hannis, directrice de Kiuna, fait la présentation du rapport annuel de l'institution Kiuna pour l'année 2022-2023.

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat entre le Conseil en Éducation des Premières Nations, le Collège Dawson et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, entente qui vise à travailler à la mise sur pied de l'Institution postsecondaire des Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit le respect de *la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* ainsi que les politiques internes et les obligations contractuelles et légales de chacune des parties, leurs instances décisionnelles, consultatives et de gestion;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 27.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, un collège doit faire au ministre ou à la ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel de l'Institution Kiuna doit être adopté, entre autres, par le conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Il est proposé par Dany Mercier, appuyé par Sonia Tardif, et il est unanimement résolu **d'adopter le rapport annuel 2023-2024 de l'Institution Kiuna, tel que présenté.**

7.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 INSTITUTION KIUNA

Caroline Rioux, directrice par intérim des études, présente le calendrier scolaire 2025-2026 pour l'institution Kiuna.

CA-3627

CONSIDÉRANT l'article 18 du Règlement sur le régime des études collégiales;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études du 10 décembre 2024, 311-CdE-09;

Il est proposé par Mélanie Brunette, appuyé par Katrine Lévesque, et il est unanimement résolu **d'adopter le calendrier scolaire 2025-2026 de l'Institution Kiuna.**

7.2 AEC : SOUTIEN INFORMATIQUE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Julien-Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue, ainsi que Christophe Milot, coordonnateur à l'organisation et au développement pédagogique à KIUNA, présente l'AEC : soutien informatique communauté autochtone.

Puisqu'il s'agit d'une AEC acquise auprès d'un collège partenaire, le programme ne fait que l'objet d'une présentation auprès de la Commission des études.

CA-3628

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de Sept-Îles a développé l'AEC en soutien informatique en contexte autochtone en 2022, en réponse aux besoins spécifiques des communautés autochtones du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond à un besoin exprimé par certaines communautés autochtones auprès du Collège Kiuna et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de ce programme par le Collège Kiuna et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue fait l'objet d'une entente avec le Cégep de Sept-Îles;

Il est proposé par Caroline Rioux, appuyé par Dominique Marchand, et il est unanimement résolu **d'offrir l'attestation d'études collégiales Soutien informatique en contexte autochtone – LEA.DZ**

7.3 AEC : TECH. D'ÉDUCATION À L'ENFANCE (JEE.OK)

Julien-Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue, présente l'AEC : Techniques d'éducation à l'enfance.

CA-3629 Puisqu'il s'agit d'une AEC acquise auprès d'un collège partenaire, le programme ne fait que l'objet d'une présentation auprès de la Commission des études.

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue offre l'AEC en techniques d'éducation à l'enfance JEE.OK depuis 2001;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a été acquis auprès du Cégep de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT que le Cégep de Rivière-du-Loup a procédé à une mise-à-jour du programme JEE.OK en 2023 et que celle-ci a été rendue accessible à l'ensemble des cégeps offrant cette AEC;

CONSIDÉRANT QUE l'ancienne année-version du programme ne pourra plus être offerte aux étudiantes, étudiants et aux candidates, candidats RAC à partir de l'automne 2025;

CONSIDÉRANT QUE les besoins liés à la profession sont importants et que le programme permet de répondre aux besoins actuels de la réalité du marché du travail.

Il est proposé par Lynda Taddio, appuyé par Sonia Tardif, et il est unanimement résolu **d'adopter la nouvelle-année version 2023 de l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance - JEE.OK.**

7.4 BUDGET D'INVESTISSEMENT

Fanny Bernèche, directrice des Services financiers et de l'approvisionnement, et Jean-François Dubois, directeur par intérim des Ressources matérielles, présente le budget de d'investissement 2025-2026.

CA-3630 CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 26.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep doit adopter et transmettre au ministre, son budget d'investissement et de service de la dette pour l'exercice financier suivant;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit ayant préalablement analysé en détail le présent budget et obtenu les réponses satisfaisantes aux différents choix effectués par la direction.

Il est proposé par Dominique Marchand, appuyé par Stéphanie St-Pierre Vigneault, et unanimement résolu, **d'adopter le budget du fonds des investissements 2025-2026 pour un montant total de 7 332 470 \$.**

7.5 POLITIQUE POUR UN CÉGEP EXEMPT D'INCIVILITÉ ET DE HARCÈLEMENT

Kathleen Longpré, directrice des Ressources humaines, présente la Politique pour un cégep exempt d'incivilité et de harcèlement.

CA-3631 CONSIDÉRANT l'engagement du Cégep à sensibiliser, prévenir et mettre en place des recours accessibles et souples pour offrir un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous les membres de la communauté collégiale;

CONSIDÉRANT l'engagement à réviser la Politique au besoin et à se conformer aux modifications légales annoncées;

CONSIDÉRANT QUE cette Politique s'inscrit dans la continuité de l'objectif visant à assurer l'amélioration des pratiques de gestions des ressources humaines de la Politique de développement et de gestion des ressources humaines;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de validation des règlements et politiques du Cégep.

Sur une proposition de Mélanie Brunette, appuyée par Caroline Rioux, et il est unanimement résolu **d'adopter la Politique pour un Cégep exempt d'incivilité et de harcèlement et de l'intégrer à la Politique de développement et de gestion des ressources humaines.**

7.6 COMITÉ DE SÉLECTION : DIRECTION ADJOINTE DES ÉTUDES - REGISTRAIRE

Kathleen Longpré, directrice des Ressources humaines, présente le comité de sélection pour le poste de direction adjointe des études, registraire.

CA-3632

CONSIDÉRANT le départ de Julie Tremblay, qui occupait le poste de directrice adjointe à la Direction des études - Registraire;

CONSIDÉRANT QUE selon le *Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep*, il est prévu de désigner deux membres externes du conseil d'administration pour participer aux comités de sélection lors de la dotation de postes de cadres;

CONSIDÉRANT QU'actuellement, une registraire par intérim, madame Maryse Lamothe est en poste pendant la période de transition et qu'il s'agit d'une ressource expérimentée du réseau collégial détenant une grande connaissance du fonctionnement du registrariat et qu'elle s'est offerte pour assurer la transition et l'intégration de la nouvelle ressource embauchée;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation a été obtenue de la part du Conseil du trésor pour procéder à l'affichage du poste malgré le gel actuel d'embauche;

Il est proposé par Dany Mercier, appuyé par Katrine Lévesque, et unanimement résolu, **de former un comité de sélection et de nommer un seul membre représentant du conseil d'administration du Cégep en la personne de Lynda Taddio en ayant comme substitut, Mélanie Brunette et de permettre à Maryse Lamothe de participer au processus de sélection pour le poste de Direction adjointe à la direction des études - Registraire. Ce comité sera aussi composé de la Directrice des études par intérim (supérieure immédiate), Caroline Rioux, de la directrice des Ressources humaines, Kathleen Longpré et d'une représentante de l'Association des cadres du Cégep, Fanny Mercier Langlois.**

7.7 PROCESSUS DE LA DIRECTION DES ÉTUDES (ÉCHÉANCIER)

Kathleen Longpré, directrice des Ressources humaines, explique le processus du poste à la Direction des études.

CA-3633

CONSIDÉRANT l'adoption de la procédure et de l'échéancier par le conseil d'administration tel que prévu à l'article 4.1 du *Règlement interne relatif à la nomination et au renouvellement de mandat des hors cadres du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*;

CONSIDÉRANT que le soutien d'une firme externe est recommandé afin d'aider dans le processus de sélection pour la recherche au niveau de l'ensemble du réseau collégial;

CONSIDÉRANT QUE l'échéancier prévoit l'affichage du poste jusqu'au 9 avril 2025, la sélection des candidatures, la passation des entrevues le 24 avril, les évaluations psychométriques et les validations d'usage, pour permettre le maintien des intentions de soumettre au CA une proposition de nomination en juin prochain;

Il est proposé par Lynda Taddio, appuyé par Mélanie Brunette, et unanimement résolu **d'adopter l'échéancier du processus de sélection pour le poste à la Direction des études.**

7.8 RÈGLEMENT 6-A ET 6-B SUR LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications, présente les règlements 6-A et 6-B sur les résidences étudiantes.

CA-3634

CONSIDÉRANT QUE le Cégep va assurer la gestion de deux nouvelles résidences étudiantes dès juillet 2025, l'une au campus de Rouyn-Noranda (Cuddihy) et l'autre au campus d'Amos (Assomption);

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les résidences étudiantes* vise à bien informer et à encadrer les résidents concernant le fonctionnement des résidences et que celui-ci fait partie intégrante du bail étudiant selon les modalités du Tribunal administratif du logement.

CONSIDÉRANT QUE ces règlements s'adressent surtout à la population étudiante, il est aussi en vigueur pour tout locataire étudiant ou non étudiant qui est logé dans les résidences.

CONSIDÉRANT QUE les présents règlements ont été établis dans l'objectif d'assurer un fonctionnement adéquat pour ses locataires. Ils ont également pour but d'offrir un environnement locatif qui est arrimé à la mission du Cégep et à ses différentes politiques et règlements déjà en vigueur.

CONSIDÉRANT QUE le service des résidences du Cégep a besoin de faire un ajout de ces nouvelles modalités au Règlement no. 6 pour encadrer ces nouvelles résidences.

CONSIDÉRANT QUE le Cégep sera à sa première année de gestion de ces deux nouvelles résidences, il est prévu d'appliquer ces règlements pour l'année un et d'en prévoir sa révision en fonction de la réalité vécue. Ensuite, il est prévu d'inclure ces règlements au Règlement 6 déjà existant – en spécifiant les aspects de fonctionnement distinctifs à chacune des résidences concernées.

Il est proposé par Katrine Lévesque, appuyé par Stéphanie St-Pierre Vigneault, et il est unanimement **résolu d'adopter les deux règlements 6-A et 6-B pour la première année de gestion des deux nouvelles résidences étudiantes**

7.9 PLAN RECONNAISSANCE CÉGEP-FONDATION CAT

Kathleen Slobodian, directrice des Affaires étudiantes et des communications, ainsi que Josée Coderre, directrice de la Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, présentent le plan de reconnaissance Cégep-Fondation CAT.

CA-3635

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue travaillent étroitement en collaboration depuis plusieurs années avec un plan de visibilité commun qui nécessite une révision de son application.

CONSIDÉRANT QU'après une analyse des besoins actuels et futurs, le plan de visibilité utilisé dans les dernières années ne répond plus au besoin du Cégep et de La Fondation par sa complexité à être mis en place en fonction des différents besoins.

CONSIDÉRANT QU'avec la campagne majeure déployée par La Fondation dans les prochaines semaines, La Fondation a révisé sa Politique de reconnaissance qui vient reconnaître l'apport important de ses donateurs (entreprise et individu) ainsi que les bénévoles qui l'aident à remplir sa mission.

CONSIDÉRANT QUE La Fondation, bien qu'elle soit une entité corporative juridiquement distincte de celle du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, sa raison d'être, sa mission et son fonctionnement sont étroitement liés à ceux-ci et doivent s'actualiser en conformité avec les exigences et les particularités de la mission du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Un plan de reconnaissance conjoint a donc été élaboré afin d'actualiser l'outil actuellement en place nommé « Plan de visibilité ».

CONSIDÉRANT que la Politique de reconnaissance de La Fondation a pour objectif de reconnaître équitablement tous les donateurs, en fonction du montant et du type de don, d'accroître la visibilité des donateurs et de souligner leur participation au développement d'un environnement d'apprentissage bienveillant et dynamique pour les étudiantes et étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, de resserrer, maintenir et valoriser les liens avec les donateurs et bénévoles, et d'informer les donateurs de l'impact des dons.

Il est proposé par Sonia Tardif, appuyé par Dominique Marchand, et il est unanimement résolu **d'adopter le plan de reconnaissance présenté. Il est également convenu de limiter les éléments de reconnaissance de type toponymie (dénomination de lieux et espaces et plaques de reconnaissance) aux projets spécifiques à la campagne majeure de La Fondation.**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8.1 TENDANCE DES STATISTIQUES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION 1ER TOUR

Caroline Rioux, directrice des études par intérim, présente les statistiques d'admission au 1^{er} tour A-2025 pour les campus d'Amos, de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda.

CORRESPONDANCES ET INFORMATION

9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

Aucun sujet à traiter.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

10. ÉMISSION DES DIPLÔMES*

10.1 ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3636 Sur une proposition de Mélanie Brunette, appuyée par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

10.2 ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3637 Sur une proposition Mélanie Brunette, appuyée par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet à traiter.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet à traiter.

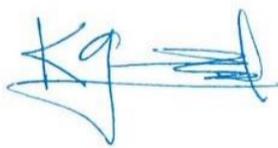
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 45 sur une proposition de Mélanie Brunette.

Président,

Secrétaire générale,



Karl Guimond



Amélie Brouillard